

PUBLIE LE
17 DEC. 2010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2010 À 18 HEURES 30

N° 8 - 255 / 2010 : CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE »

L'An Deux Mille Dix, le 14 Décembre 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 14 Décembre 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES .

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Alain GRIMAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Noël RAMON, Claude COSTES,

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Bruno LADOUCETTE, Michel TREBOSC, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Michel ALBARÈDE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 47

Votants (titulaires, suppléants votants) : 37

SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2010

N° 8 - 255 / 2010 : CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE »

Pilote : Finances et Budget

Autre service concerné : Direction Générale

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Conformément à la délibération 3-99/2010 du 18 mai 2010, et aux statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois qui prévoient notamment de définir et de mettre en œuvre une politique d'intérêt communautaire de protection de l'environnement, une toiture photovoltaïque a été installée sur le quai de transfert du site de Ranteil, permettant la production d'énergie photoélectrique et la revente de celle-ci à ERDF.

L'activité de production et de distribution d'énergie étant une activité constitutive d'un service public industriel et commercial (SPIC) à part entière, la communauté d'agglomération ne peut prendre en charge dans son budget propre les opérations relatives à la production et à la distribution d'énergie.

Elle doit donc les individualiser dans un budget annexe spécifique appliquant la nomenclature M41 (plan comptable applicable aux services publics de distribution d'énergie électrique et gazière).

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes et doit retracer l'intégralité des dépenses et des recettes afférentes à l'activité, notamment : le coût de la construction des biens nécessaires à l'exploitation du service (notamment la toiture), les emprunts contractés et subventions reçues finançant l'investissement, ainsi que les charges de personnel, les dotations aux amortissements et éventuelles provisions, les intérêts de la dette ainsi que les recettes issues de la revente à E.R.D.F.

Cette activité est par ailleurs assujettie de plein droit à la TVA, étant mentionnée au deuxième alinéa de l'article 256 B du Code Général des Impôts.

Il est proposé au Conseil Communautaire de créer un budget annexe PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE soumis à l'instruction comptable M41 à compter du 1^{er} janvier 2011, et assujetti à la TVA.

Un budget primitif sera proposé lors du prochain conseil municipal au cours duquel les durées d'amortissements des installations photovoltaïques seront fixées.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Impôts (notamment l'article 256 B et suivants)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (notamment les articles L2221-1 et suivants, et L2224-1 et suivants)

Vu l'avis de la commission des finances du 9 décembre 2010,

Vu l'avis du Bureau Communautaire du 7 décembre 2010,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE, À L'UNANIMITÉ,

⇒ **APPROUVE** la création d'un budget annexe PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAIQUE soumis à l'instruction comptable M41 à compter du 1^{er} janvier 2011, assujetti à la TVA.

⇒ **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération auprès des services du Trésor Public et l'autorise à signer les pièces utiles.

Pour extrait conforme,
Fait le 14 Décembre 2010



Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

